



Edition 2017

**Partager**

**Découvrir**

**S'émerveiller**

*Le Tour du Cantal Pédestre, une association au service des communes pour :*

*Valoriser les richesses de nos belles communes du Cantal*

*Beaux sites naturels, faune, flore.*

*Mise en valeur de notre magnifique territoire, sa ruralité, son patrimoine  
Églises, fours à pains, fermes, ...*

*Interviewer la mémoire vivante de nos villages  
Donner la parole à ceux qui sont au cœur de nos communes*

*Partager tous ensemble autour de moments privilégiés*

*Au cœur de ce partenariat Communes/Association TdCP*

*2 randonnées, moments forts de partage et de découverte*

*Un film pour découvrir, s'émerveiller sur les richesses de notre patrimoine*

*Un repas, c'est aussi ça le partage*

*Nos ambitions pour 2017 et au-delà :*

*Mieux faire connaître notre région :*

*Films présentés au cours de festival de cinéma rural*

*Présentations sur FR3, au Conseil Départemental*

*Présence au salon de l'agriculture, à la fête de la montagne, Salon du  
randonneur à Lyon*

## Edition 2017

L'association **Tour du Cantal Pédestre** continue son activité en 2017 .

Comme chaque année elle adresse aux maires un courrier pour proposer une journée de découverte de votre commune et son patrimoine sans oublier la rencontre avec les habitants. Il s'agit donc de vous proposer un partenariat sur la base retenue par le conseil d'administration de l'association. Des adaptations sont toujours possibles et nous sommes à votre disposition pour en discuter.

Comme les années précédentes, au cours de cette journée de balades, de rencontres des habitants et de découvertes, un film sera tourné, projeté lors du repas du soir et proposé aux participants. Il est la mémoire de la journée. L'association se met à la disposition de la commune pour rendre cette journée la plus conviviale possible.

**La commune (ou association locale) :** Afin de couvrir les différents frais engagés, véhicule, salaires, l'achat du matériel de prise de vue et de projection, le film du soir, le secrétariat, les assurances, l'association « Tour du Cantal Pédestre » demande la somme de 200€.

**La communication :** Nous nous chargeons de la communication générale avant l'été (radio, journaux et dépliants dans tous les offices de tourisme) et nous fournissons des dépliants à chaque étape pour les disposer dans votre secteur (gîtes, camping, commerces, etc...)

Pour la réussite de votre journée, vous pouvez, en plus, faire une info spécifique en direction de vos habitants concernant votre animation (balade, repas et film). N'hésitez pas à informer aussi tous vos contacts (mail, tracts, oral..).

Un article dans la presse, votre programme sur notre site et Facebook, avant la manifestation sont aussi une bonne publicité pour votre commune.

**Accueil et inscriptions : RDV à partir de 9H30 en vue du départ à 11H00.** L'accueil et les inscriptions sont assurés conjointement par l'association et des bénévoles de la commune.

Les marcheurs s'inscrivent et versent la somme de 5€ pour la journée (assurance, frais de fonctionnement, film...pris en charge par l'association Tour du Cantal Pédestre).

Ceux qui souhaitent dîner le soir versent 12€ à l'association locale (prix fixé par l'assemblée générale pour le Tour 2016). Des traiteurs servent partout de bons repas pour ce prix quand les bénévoles ne peuvent le préparer.

Les marcheurs seront accueillis chaleureusement ce qui présage une belle et agréable journée de rencontre et de partage...

### **La balade : 2 circuits : 10 et 20 kilomètres.**

Les bénévoles de la commune ou des associations de la commune balisent les deux itinéraires. C'est l'occasion de faire connaître les sites, cascades, sous bois et autres endroits méconnus justifiant notre devise « **sortons des sentiers battus** ».

**Attention !** N'hésitez pas à bien baliser, certains participants n'ont pas l'habitude de suivre un balisage et la grande majorité ne connaît pas les lieux.

**Fournir un plan des circuits** sur lequel sont notés les N° de tel, des secours et de la personne centralisatrice de cette journée.

Sur chaque circuit :

Un ouvrier permet de vérifier (parfois remettre en place) le balisage. S'il n'y a pas de bénévole, on fera appel à un volontaire du TCP.

Un bénévole du TC ferme la marche et a en sa possession une trousse de premier secours.

**A l'arrivée (entre 16H et 19H),** proposez, si possible, une douche.

Vous pouvez aussi prévoir une « activité de découverte » : visite (bourg, église, musée...), exposition, démonstration (vannerie, peinture, danse,..)

**Le repas :** Les bénévoles (ou traiteur, ou restaurateur) préparent un repas pour les marcheurs inscrits dès 10H, tous les habitants de la commune sont conviés au repas même s'ils ne participent pas à la balade.

**Le film : Projection à 21H.**

Notre cameraman filme les marcheurs au départ.

Un bénévole de la commune l'accompagne dans les villages pour aller à la rencontre des habitants et du patrimoine. Pour la richesse du film, il doit bien connaître les habitants (chez eux ou dans leurs activités) et être connu d'eux.

Le cameraman projette le film sur grand écran après le repas (qui peut avoir lieu en plein air). Les DVD sont proposés à la vente à l'issue de la projection.

Deux bénévoles de l'organisation du Tour du Cantal Pédestre « les accompagnants » sont présents tous les jours dès 10H pour installer et préparer la journée avec les organisateurs locaux. Ils assurent les inscriptions, restent disponibles pour les informations complémentaires et les appels d'urgence.

**Dans chaque commune, des bénévoles permettent de créer une animation réussie qui restera dans la mémoire des habitants à travers le DVD du jour. Pour les marcheurs, cantaliens ou d'autres départements et pays, c'est une superbe occasion de découverte des habitants et des paysages.**

**Cette chaîne d'amitié est d'une exceptionnelle valeur humaine et culturelle.**

Pour toute précision, information complémentaire ou réunion de préparation, **n'hésitez pas à nous joindre : Mr Jean Canal : 06 08 18 52 39**